

LISIEUX. L'autopsie pas concluante, nouvelles analyses requises

Le mystère plane toujours sur la mort du principal

INTERVENTION d'un tiers ou cause naturelle : l'autopsie du principal d'un collège de Lisieux (Calvados), retrouvé mort dans son établissement vendredi, n'a pas permis de trancher et des analyses complémentaires seront nécessaires, a annoncé lundi le parquet.

L'autopsie, menée hier à Caen, « n'a pu ni exclure l'intervention d'un tiers ni établir avec certitude une cause naturelle du décès », a indiqué le parquet de Lisieux dans un communiqué laconique.

« Des analyses toxicologiques et anatomopathologiques complémentaires ont été requises » pour déterminer les causes de la mort de Stéphane Vitel, 48 ans, selon le communiqué.

Les résultats de ces analyses sont attendus « dans quelques semaines », selon Ouest France, un délai que le parquet de Lisieux n'a pas souhaité confirmer.

Vendredi vers 6 heures, Stéphane Vitel s'apprêtait à partir en vacances avec son épouse et leurs deux enfants lorsqu'il a été informé du déclenchement d'une alarme anti-intrusion dans l'établissement qu'il dirige, le collège Pierre-Simon de Laplace.

Il a alors fait un détour pour se rendre au collège où il est entré seul, laissant sa famille dans la voiture. Inquiète de ne pas le voir venir, celle-ci a cherché à le joindre sur son portable puis sa fille est entrée dans l'établissement et l'a retrouvé inanimé.

Les secours sont intervenus rapidement mais n'ont pu réanimer le quadragénaire, qui était en arrêt cardiaque à leur arrivée.

L'épouse de Stéphane Vitel, Jeanne Mailhos Vitel, avait affirmé à plusieurs médias sa certitude qu'il s'était « fait agresser, un coup à la tête je crois ».

Elle avait également indiqué avoir vu une voiture « partir en trombe » avant qu'elle n'entre dans le collège, et repéré « de la lumière » à une fenêtre de l'établissement.

Le parquet avait rapidement indiqué que cette mort était « suspecte » et confié l'enquête à la police judiciaire de Caen.

Les premières constatations ont permis « d'identifier une trace d'effraction sur une porte secondaire du collège », a indiqué samedi le parquet de Lisieux. « Il n'y a pas de désordre au sein de l'établissement », a-t-il ajouté. Aucune arme n'a été retrouvée sur les lieux.

Si le collège lui-même n'était pas équipé de caméras, « nous vidéoprotégeons tous les accès de la ville », a déclaré le maire de Lisieux, Sébastien Leclerc. « Je pense que la police judiciaire est en train de regarder toutes les images du jour du décès de Stéphane Vitel et elle doit analyser toutes les plaques qui ont pu sortir dans les heures où madame Vitel a vu une voiture partir en trombe », a-t-il dit.

« En colère »

Des dizaines de bouquets de fleurs ont été déposés devant les grilles du collège dont il avait pris la tête à la rentrée 2022.

Interrogée par France 3, Jeanne Mailhos Vitel s'est par ailleurs dite « en colère contre ces alarmes du système départemental qui sont reliées au téléphone du principal, du principal adjoint et du concierge ».

Son mari s'était déjà déplacé à plusieurs reprises en pleine nuit suite à une alarme intrusion, a-t-elle raconté.

Dans un communiqué samedi, dans lequel il témoigne de son émotion à la suite de ce drame, le Syndicat des personnels de direction de l'Education nationale (SNPDEN) a lui aussi alerté sur le problème.

« Il convient de rappeler l'urgence de trouver, sous la responsabilité des collectivités territoriales, des solutions de surveillance et de sécurisation des locaux qui ne mettent pas en péril la sécurité et l'intégrité des personnels de direction », insiste le syndicat.



La mort de Stéphane Vitel, apprécié de ses élèves et de ses collègues selon des témoignages concordants, a soulevé une vague d'émotion à Lisieux et au sein de la communauté éducative.